



Commission Développement Durable N°42

15 octobre 2015

Présents

Janice, Freda, Bruno, Rodéric, Fred

Excusés :

François-Xavier, Anne, Claire

Ordre du jour thème principal : le PLU

Lors de la discussion, certains sujets vont déborder du cadre du PLU, d'autres reviennent de manière récurrente sans réponse actuelle. Vu le nombre restreint de participants à cette CDD, on propose que chacun envoie ses remarques et propositions à Fred qui se charge de rédiger une synthèse à valider par la CDD avant soumission au commissaire enquêteur.

Plusieurs points ont été abordés :

- Hauteur des bâtiments selon zonage (INSEE, Ch. de Gaulle, Colonel Fabien) Zone UX : hauteur 50 m 20 étages ! Bd Ch de Gaulle : hauteur 30 m 12 étages
- Circulation : Larousse, Avaulée
- Itinéraires cyclables : Cacheux, coulée verte côté Nord (de G. Péri à Brossolette)
- Végétalisation : Station service Larousse, Rd point Barbusse, Square Corsico
- Remarque de l'autorité environnementale sur le faible recours aux ENR (géothermie et solaire) eu égard au potentiel de Malakoff, pas d'évaluation de la pollution avec la densification

Et seront ajoutés à la synthèse

Questions diverses

- Zone de rencontre rue Béranger : le sujet n'a pas été abordé au BM, en attente..., certains commerçants ne seraient pas favorables.
- Itinéraires cyclables : rue PVC et carrefour Paul Bert : Rodéric doit étudier une solution avec Sandro Carafa.
 - Nous avons abordé le sujet de la densification de la ville et certains éléments disponibles sur ce sujet dans le PLU. Il y a déjà des problèmes de transport sur la ligne 13 avec un surcharge de passagers aux heures de pointe. On note que l'agence environnementale a pointé du doigt l'imperméabilisation du sol dans certains quartiers de Malakoff qui sera majorée par les nouvelles constructions.

- Composteurs : bilan de la formation : faible participation pour une bonne présentation (Janice), intérêt de mettre en place une collecte spécifique avec méthanisation à l'échelle du territoire pour passer à une quantité significative (Fred)
- Sous com « Pollution de l'air » : quelles actions pour diminuer les bouchons et la pollution associée, Janice propose d'interpeller le conseil départemental.
Demande d'info sur les pouvoirs communaux en terme de réglementation du chauffage bois et en particulier les foyers ouverts. Sur le chauffage au bois, l'arrêté de Ségolène Royal du janvier 2015 a été jugé illégal par le tribunal administratif de Paris. Les foyers ouverts à Malakoff sont donc illégaux.
- Demande d'intervention au Conseil départemental sur G.Péri et Brossolette : réponse de C.Picard : intervention au conseil départemental
- Cantines : Rodéric fait un point sur l'avancement du projet : recherche d'un prestataire qui fournirait les repas en liaison froide. La question de la qualité de l'alimentation (% de bio, circuit court, place des protéines animales), la gestion des déchets organiques, la place du jetable ne semblent pas avoir été mises en avant. Cette question mérite d'être approfondie, la CDD devrait être associée en amont sur ce type de dossier. Proposition de rencontrer une représentante d'écocert le 2 novembre : à confirmer rapidement

Prochaine réunion

19 novembre Thème : les cantines municipales